

SAINTE-FOY-LÈS-LYON Éducation

Profs absents et non remplacés : des parents s'alarment

À l'école Paul-Favre de Sainte-Foy-lès-Lyon, une enseignante est en arrêt maladie depuis une semaine, et l'autre, depuis cinq semaines. Les parents d'élèves ont créé un collectif pour dénoncer la tension générée par cette situation jusque dans les familles.

L'heure des vacances d'hiver a sonné, à l'école Paul-Favre comme ailleurs. Mais ici, à Sainte-Foy-lès-Lyon, cette pause fera sans doute encore plus de bien que d'habitude. Car 48 élèves, sur un total de 140, sont concernés par des absences non remplacées - celle d'une enseignante de CP, depuis une semaine, mais aussi celle d'un prof de CM2, depuis cinq semaines. Le rectorat se désole de ne trouver aucune solution (lire par ailleurs). Et les parents d'élèves, très inquiets, ont monté un collectif pour « lancer un cri d'alerte ».

Romain Bragard est leur porte-parole : « Nous avons écrit à l'inspecteur de l'Éducation nationale et sa réponse nous a laissés pantois : « Pas d'enseignants en réserve ! » Son honnêteté est louable mais interroge sérieusement sur l'école de la République, l'école de la confiance ! Serait-elle en danger ? Ce manque d'enseignants n'est pas propre à notre école. » Le doublement de certaines clas-



Lundi, devant l'école Paul-Favre, à Sainte-Foy-lès-Lyon. Des membres du collectif et leurs enfants veulent que les enseignants en congés maladie soient remplacés pendant leur arrêt. Photo Progrès/Françoise BUFFIERE

ses ne s'est pas accompagné de la création de postes supplémentaires, dénonce-t-il.

Dans le cas de l'école Paul-Favre, Romain Bragard évoque les conséquences fâcheuses de cette carence pour les élèves, comme pour les équipes éducatives : « Cela met en fragilité l'avenir de nos enfants car ces deux classes sont des étapes charnières dans leur cursus. Et comme ils sont répartis dans les autres classes, la charge augmente pour

les enseignants concernés. L'épuisement risque d'engendrer d'autres absences. »

« Ce n'est pas un cas isolé »

Le collectif a écrit au député, à l'inspecteur d'Académie et au ministre de l'Éducation nationale pour exiger des embauches et des contractuels, en n'hésitant pas à faire un peu de provocation : « Nous avons évoqué une école de

l'alternative, chaque parent donnant deux heures par semaine de son temps, ce serait joyeux et citoyen ! »

Catherine Moussa, adjointe aux Affaires scolaires à la mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon, les soutient, tout comme elle soutient la directrice de l'école, Catherine Blanquer : « L'école Paul-Fabre soulève un vrai problème qui hélas - n'est pas un cas isolé, ni dans la commune, ni dans la circonscription. On déplo-

« Pas de solution immédiate »

L'inspecteur de l'Éducation nationale dans la circonscription d'Oullins a répondu aux parents d'élèves de l'école Paul-Favre de Sainte-Foy-lès-Lyon. Il leur a expliqué que jamais, jusqu'alors, une telle difficulté à assurer le remplacement ne s'était présentée, que ce soit en circonscription comme au niveau du département. « Je me trouve dans la situation de ne pas avoir de solution à vous apporter », a-t-il déploré en substance. L'inspecteur d'académie veut donner la priorité au recrutement d'une cinquantaine de nouveaux remplaçants, « si les évolutions démographiques dans le département le permettent. »

re ce vrai déficit. Mon entretien avec l'inspecteur de l'Éducation nationale va dans ce sens. Il n'est pas question de mettre un enfant en péril : les directeurs et les enseignants sont compétents et vigilants pour porter sans traumatisme l'enfant dans son parcours. »

De notre correspondante locale, Françoise BUFFIERE

Contact : parents.élèves.paul.fabre@gmail.com

FRANCHEVILLE Solidarité

L'association des commerçants remet un chèque de solidarité

Un élan de solidarité des commerçants et habitants franchevillois a permis de récolter des fonds pour une association qui vient en aide aux enfants hospitalisés.

Sandrine Vacher et Aurore Calmé, respectivement présidente et vice-présidente de l'association des commerçants Franch'Com, se sont rendues à l'association Vivre à

la maisonnée. Elles ont représenté l'ensemble des adhérents et des habitants qui ont contribué à récolter un chèque d'un montant de 230 euros.

Ce dernier a été remis au Docteur De la Gastine, pédiatre spécialisé et directeur médical. « C'est un geste de solidarité que nous avons réalisé tous ensemble. Il s'agit des bénéfices de notre événement : la fête des lumières du mois de décembre », indique Sandrine Vacher. Franch'Com a choisi

de soutenir cette association franchevilloise dont le but est d'égayé et d'adoucir le quotidien des enfants hospitalisés de 3 mois à 18 ans. C'est avec divers financements que des actions ou des intervenants donnent un souffle de bonheur entre les soins hospitaliers. « Notre association a pour objectif de créer des événements pour développer un lien avec les habitants de la commune. Les bénéfices de nos actions



Le docteur de la Gastine, Aurore Calmé, Blandine Ghewy et Sandrine Vacher. Photo Progrès/Isabelle BERTRAM

iront à chaque fois à une association caritative, c'est aussi une manière de montrer l'investissement des Franchevillois pour les causes humaines », précise Sandrine

Vacher.

Facebook : Vivre à la maisonnée. Concert solidaire le 7 mars à 20 heures à la salle Grapelli à Francheville